

L'auteur traite en détail des pronoms et des pronominaux. A propos des différences dans leur classification, Mme Borodina est de l'avis que „toute classification, qu'il s'agisse d'une grammaire historique ou normative, a sa raison d'être et dépend finalement du point de vue auquel se place l'auteur". Elle souligne le développement compliqué des possessifs. C'est à l'époque du moyen français que les systèmes pronominaux se sont stabilisés et c'est au XVII^e siècle qu'ils se consolident en tant que catégories grammaticales. On ne manque pas d'études à propos de cette catégorie grammaticale, néanmoins elles n'apportent pas une clarté suffisante dans cette question, trouve-t-elle. Parlant des numéraux elle souligne les limites du rapprochement de cette catégorie avec les adjectifs.

L'auteur constate avec raison que l'histoire de la morphologie du verbe français a été beaucoup mieux étudié que celle du nom et cite A. Dauzat qui qualifie le verbe de „citadelle de morphologie française". Parmi les études consacrées au verbe, Mme Borodina apprécie avant tout le livre de P. Fouché (*Le verbe français*, Paris, 1931) qui lui sert d'appui pour certaines questions (surtout pour l'alternance vocalique et consonantique et la formation des désinences).

Quant aux adverbes, certains remontent au latin, les autres, plus nombreux, sont de formation française. Mme Borodina ne parle pas des interjections, dont le contenu est affectif. Quant aux conjonctions, dont l'étude appartient plutôt à la syntaxe de la proposition, elle ne fait que quelques remarques à propos de leur origine et de leur forme.

L'auteur désigne deux époques comme très importantes dans le développement du français: 1. L'époque des XII^e—XIII^e siècles, où de nombreuses formes flectives ont été uniformisées suivant les lois de l'analogie. 2. L'époque des XVI^e—XVIII^e siècles où beaucoup de formes analytiques se grammaticalisent. L'auteur souligne la nécessité d'étudier avant tout la sémantique et les fonctions grammaticales de la période du moyen français (elle met cette période entre la fin du XIV^e et le commencement du XVII^e siècles). C'est pendant la période du moyen français qui est une période transitoire entre la langue ancienne et la langue moderne, que s'est réalisée la grammaticalisation de la plupart des constructions analytiques.

En résumant l'auteur montre que le développement de la synthèse à l'analyse était complexe. Au latin classique, langue synthétique par excellence, se substitue le latin populaire, où les constructions analytiques jouent déjà un rôle assez important. Cette tendance devient plus intense en ancien français, mais à cette époque on ne constate aucun stade bien nouveau. Ce n'est qu'à l'époque du moyen français que les nouvelles constructions se grammaticalisent.

Le texte du livre est accompagné de cartes indiquant l'existence des formes dialectales dans les régions et de tableaux présentant les formes de la déclinaison latine et française. Comme le livre est destiné aux étudiants, l'auteur ajoute à la fin de chaque chapitre une sorte de résumé sous le titre „L'essentiel à retenir" et indique encore „les sujets d'études" et „les exercices d'entraînement". Tout cela peut rendre d'excellents services aux étudiants qui obtiennent ainsi un manuel bien utile. C'est ce que nous voudrions souligner avant tout, ainsi que la clarté avec laquelle les questions y sont traitées.

Zdeňka Stavínohová

N. Chigarevskaia: *Traité de phonétique française*, Moskva 1966, 268 pages.

Si l'auteur caractérise son livre comme manuel destiné aux étudiants de langue française, ses paroles nous semblent trop modestes. Car l'ouvrage de Mme Chigarevskaia est une précise et précieuse introduction à la phonétique et à la phonologie du français d'aujourd'hui en général. L'auteur applique dans ses explications avec conséquence les points de vue phonétique et phonologique, lesquels elle comprend sous la dénomination de phonétique (p. 34): „La phonétique fonctionnelle (dite phonologie) établit les oppositions utilisées à des fins distinctives et leurs rapports mutuels. La phonétique acoustique et physiologique n'est nullement une science naturelle du fait qu'elle détermine la nature matérielle des distinctions phonématiques. L'une n'existe pas sans l'autre. Les deux disciplines sont interdépendantes et de ce fait se complètent l'une l'autre. Nous estimons que les deux font partie d'une même discipline linguistique dénommée phonétique".

Ayant expliqué les principales notions de la phonétique générale, et fourni des enseignements sur la notion du phonème, l'auteur traite des sons français et de l'évolution de leur

système. Elle parle ensuite de la base articulatoire et de la structure syllabique du français (avec un aperçu des théories de la syllabe), des modifications des phonèmes et de leurs alternances, en ajoutant un chapitre assez étendu sur la phonétique syntactique. A la fin on trouve un exposé succinct sur la graphie et sur l'orthographe française et, dans un supplément, l'auteur apporte des spécimens de textes dans une transcription phonétique.

Le livre est basé sur les sources les plus modernes et il contient en même temps les résultats des dernières recherches effectuées dans divers pays et les observations personnelles de l'auteur. Pour les changements phonétiques dans la chaîne parlée, l'auteur adopte la dénomination de A. A. Reformatskij, en distinguant l'accommodation (changements que subissent les consonnes en contact avec les voyelles) de l'assimilation (qui se fait entre deux consonnes ou entre deux voyelles). Elle conçoit l'intonation comme ensemble de caractéristiques phonétiques telles que l'accent, la mélodie, la pause, le rythme et le timbre. En parlant de l'accent, l'auteur emprunte à Pierre Fouché le terme „accent normal“ qu'elle préfère — nous semble-t-il à juste titre — aux dénominations „accent tonique“, „accent d'intensité“, „accent rythmique“, parce que l'accent français est à la fois tonique et dynamique.

Il y a peu de remarques critiques que le lecteur pourrait ajouter: L'exemple cité (p. 53) du mot tchèque doit être écrit *Hr-dlička* (au lieu de *Grd-litska*). La thèse (p. 63) „il s'agit donc de la disparition du phonème (ɛ:) du système vocalique du français ne comptant désormais que 15 voyelles,“ ne semble pas être juste, parce que le *e* ouvert long n'y avait point figuré comme phonème. Car, dans ce cas, il faudrait prendre pour phonèmes aussi les autres voyelles longues. En ce qui concerne la remarque (p. 94) sur l'articulation de la consonne *l* en bas latin, il ne faut peut-être pas supposer son articulation avec le dos de la langue relevé vers la palais mou. A notre avis, il aurait suffi de renvoyer aux anciens grammairiens latins qui parlaient de trois manières de réalisation de cette consonne (*Priscianus* II 29, 9). Et d'autre part, pour le changement *l > u* on trouve déjà des exemples dans des graphies latines (*AUBIA* = *Albia*, *cauculus* = *calculus*). A la liste des termes phonétiques (p. 239), le lecteur serait reconnaissant pour les renvois aux pages du texte.

Mais, toutes ces menues remarques, auxquelles l'auteur pourrait tenir compte en préparant la seconde édition de son livre, ne peuvent point diminuer la valeur du livre présenté. L'auteur fournit à côté des documents français ceux des autres langues romanes. Cependant, son ouvrage s'adressant en premier lieu aux Russes, l'étude du phonétisme français se fait en comparaison avec le russe. C'est pourquoi les lecteurs tchèques et slovaques, dont les langues maternelles ont beaucoup de traits communs avec le russe, sauront gré à Mme Chigarevská d'avoir publié son livre intéressant et utile, où ils pourront puiser beaucoup de notions pour l'étude de la phonétique du français aussi bien que pour la méthode d'enseignement de la prononciation française.

Karel Ohnesorg

Jean-Denis Gendron: **Tendances phonétiques du français parlé au Canada**, Paris—Québec 1966, XX + 254 pages.

Cette œuvre a paru dans la Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg (série E: Langue et littérature françaises au Canada), sous la direction de Georges Straka. Ayant donné un aperçu des problèmes se rattachant à l'étude du français parlé au Canada et des œuvres consacrées à ce sujet, l'auteur s'applique à l'analyse de la prononciation de la classe instruite canadienne française, „qui se trouve partagée entre deux pôles d'attraction: entre le français populaire canadien et la norme du langage soigné de Paris, devenu le français général“.

En ce qui concerne l'application des méthodes expérimentales, l'auteur continue la tradition des Écoles phonétiques de Prague et de Strasbourg. Il s'est servi de la radiographie, de la palatographie, de la labiographie et même de la kymographie, en utilisant pour l'illustration de quelques phénomènes un procédé plus moderne, la spectrographie. Ainsi peut-il donner aussi des renseignements sur la nature acoustique de quelques sons. Mais, il insiste surtout sur l'analyse organogénétique et il étudie en détail la position des organes de la parole pendant l'articulation, en indiquant même les mesures faites sur les radiographies (largeur du canal vocal sous les alvéoles, largeur du canal vocal sous la voûte palatine,